



SAISON 5 FOIRE AUX QUESTIONS

Voici les réponses aux questions les plus fréquemment posées.

Si vous avez des questions additionnelles, merci de nous contacter à l'adresse

courriel revolution@groupefairplay.com

Pour les inscriptions aux préauditions :

1. Comment puis-je m'inscrire aux préauditions de la saison 5 de Révolution ?

Vous devez remplir le formulaire d'inscription en ligne à l'adresse : revolutiontva.ca

La Production contactera les danseurs qui passeront à la prochaine étape pour une préaudition en personne.

Ces préauditions auront lieu à Montréal au mois de février et mars 2023. Les dates seront confirmées ultérieurement.

2. Puis-je m'inscrire si je suis membre ou membre stagiaire de l'Union des artistes ?

Oui.

3. Puis-je m'inscrire aux préauditions si je suis résident(e) permanent(e)?

Les résidents permanents peuvent s'inscrire aux préauditions de Révolution. Par contre, ils devront signer un formulaire qui atteste que, à leur connaissance, il n'existe pas de raison pour laquelle ils pourraient perdre leur statut et que, en vertu de cette attestation, ils s'engagent à demeurer disponibles le temps de la production.

4. Dans le cas d'une préaudition en groupe, est-ce que je dois remplir un seul formulaire d'inscription pour la troupe ou bien chaque membre du groupe doit le remplir également ?

Tous les membres de la troupe doivent remplir le formulaire d'inscription en ligne. Nous regrouperons les formulaires des troupes par la suite.

5. Si je suis soliste, est-ce que je peux m'inscrire pour mon solo et avec mon groupe ?

Chaque participant peut prendre part deux fois, au maximum, au processus des préauditions, à condition de le faire dans deux types de formation différents (solo, duo ou membre d'une troupe). Donc, par exemple, un danseur peut s'inscrire pour un numéro solo et pour un numéro en groupe.

Si vous êtes contactés par la Production et convoqués pour une préaudition en personne :

6. Que dois-je apporter lors de ma préaudition ?

- deux pièces d'identité avec photo émises par le gouvernement (ex : passeport, carte d'assurance maladie, permis de conduire). Les Participants de moins de 18 ans peuvent présenter des cartes d'identité sans photo, à condition qu'elles soient émises par le gouvernement;
- votre passeport vaccinal (pour les Participants âgés de 13 ans et plus);
- une clé USB avec votre trame musicale;
- pour les Participants de moins de 18 ans : le formulaire de libération signé par un parent ou un tuteur (le formulaire vous sera envoyé par la Production);

7. Puis-je utiliser et apporter des accessoires qui me permettront de réaliser ma performance?

Oui, cependant un maximum de 5 minutes sera accordé en salle d'audition afin de préparer les costumes et accessoires utilisés lors de la préaudition.

8. Quelles sont les dimensions du plancher de danse, la hauteur libre, ainsi que le type de plancher ?

Nous aurons une salle avec un plancher de danse de minimum 20 pieds par 20 pieds, un dégagement de plafond d'au minimum 12 pieds et un plancher de type bois.

9. Aurais-je accès à un endroit pour me préparer (maquillage, costume) ?

Il est préférable d'arriver sur place le plus prêt possible, mais il y aura quelques endroits pour se changer et quelques miroirs à votre disposition.

10. Quel est le temps requis pour la présentation de mon numéro ?

La chorégraphie doit avoir une durée maximum de 2 minutes.

11. Puis-je assister en tant que public aux préauditions ?

Non. Vous pouvez accompagner un danseur convoqué pour les préaudition, mais vous ne serez pas autorisé à entrer dans la salle lors de la préaudition.

Pour les danseurs qui seront sélectionnés pour être candidats pour la 5^e saison de Révolution :

12. Pour la durée du tournage de l'émission, faut-il que je sois disponible toute la journée ou seulement le soir ?

Il faudra être disponible pour une journée de répétition la veille du tournage ainsi que la journée complète du tournage le lendemain, incluant le soir. Les horaires de tournage seront communiqués aux danseurs sélectionnés en temps et lieu.